

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix- Travail – Patrie

MINISTERE DE L'HABITAT ET DU
DEVELOPPEMENT URBAIN

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES

SOUS - DIRECTION DU BUDGET DU MATERIEL
ET DE LA MAINTENANCE

SERVICE DES MARCHES PUBLICS

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF HOUSING AND
URBAN DEVELOPMENT

SECRETARIAT GENERAL

DEPARTMENT OF GENERAL AFFAIRS

SUB-DEPARTMENT OF BUDGET EQUIPMENT
AND MAINTENANCE

PUBLIC CONTRACTS SERVICE

DECISION N° 0198-2025 /D/MINHDU DU 13 JUIN 2025 PORTANT
ATTRIBUTION DU MARCHE PASSE DE GRE A GRE SUIVANT AUTORISATION N°02468-
25/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 14 AVRIL 2025 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES
TRAVAUX DE REHABILITATION DES VOIRIES URBAINES SUR L'ÉTENDUE DU TERRITOIRE
NATIONAL, LOTS 1 ET 2. **FINANCEMENT : BIP MINHDU – EXERCICE 2025.**

LE MINISTRE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN,

- Vu La Constitution ;
Vu Le Décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement
Vu Le Décret n° 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
Vu Le Décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du ministère des marchés publics ;
Vu Le Décret n° 2012/384 du 14 septembre 2012 portant organisation du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain
Vu Le Décret n°2018/191 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
Vu Le Décret n° 2018/190 du 02 mars 2018 complétant certaines dispositions du décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement
Vu Le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;
Vu Le Décret n° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;
Vu La Circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du code des marchés publics ;
Vu Le DCE suivant autorisation N°02468-25/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA du 14 Avril 2025 ;
Considérant Le Procès-Verbal de la séance N°41 du 30 Avril 2025 de la CIPM/MINHDU, proposant l'attribution à l'entreprise ci-dessous.
Considérant La lettre N°30/L/MINMAP/CCCM-TR/S du 10 Juin 2025 de la Commission Centrale de Contrôle des Marchés des Travaux Routiers

DECIDE :

Article 1^{er} – Le soumissionnaire ci-après cité est retenu comme adjudicataire du marché relatif au Dossier de Consultation suscité:

DCE	Ville	Attributaire	Montants TTC (en F CFA)	Délais d'exécution
Suivant autorisation N°02468-25/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA du 14 Avril 2025, pour la maîtrise d'œuvre des travaux de réhabilitation des voiries urbaines sur l'étendue du territoire National, lots 1 et 2.	Yaoundé	BEC LA ROUTIERE BP. : 13 704 Yaoundé Tél. : 222 22 35 64	199 992 007	Dix (10) mois

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

Ampliations :

- ✓ MINMAP
- ✓ DG/ARMP
- ✓ Attributaires
- ✓ CHRONO/ARCHIVES

